

## Charte des Ambassadeurs villeneuvois

Un Ambassadeur est une personne physique, homme ou femme de plus de 18 ans, résidant à Villeneuve-Loubet à l'année ou en résidence secondaire, souhaitant promouvoir sa commune en toutes occasions.

### Les missions des Ambassadeurs

- être porteur de l'image de Villeneuve-Loubet, valoriser et partager ses atouts,
- relayer l'information sur Villeneuve-Loubet dans leur entourage,
- (facultatif) se rendre disponible pour faire découvrir bénévolement aux visiteurs un coin de Villeneuve-Loubet particulièrement apprécié.

### Les engagements des Ambassadeurs

- adhérer à l'association Office de Tourisme (1 euro par an),
- participer aux événements et animations proposés par l'Office de Tourisme : stands, tests de nouveaux produits, jeux ... etc.
- transmettre en retour avis, impressions, commentaires, suggestions, photos...
- transmettre une image positive de Villeneuve-Loubet auprès de leurs contacts personnels et professionnels,
- se tenir informé des ressources et richesses de la commune, en utilisant les documents et les outils numériques de l'Office de Tourisme et des services municipaux,
- diffuser les supports de communication et de promotion mis à leur disposition : guides et dépliants, adhésifs, affiches, etc...
- participer aux rencontres conviviales du « Club des Ambassadeurs du Tourisme Villeneuvois ».

### Les avantages des Ambassadeurs

- devenir des interlocuteurs privilégiés de l'Office de Tourisme,
- être tenus au courant de l'actualité du tourisme villeneuvois : nouveaux produits, nouveaux établissements, fêtes et manifestations, être invités aux inaugurations,
- bénéficier de visites découvertes de la ville et d'autres surprises sympathiques, pour eux ou leurs parents et amis.

Je soussigné(e) .....

après avoir pris connaissance de la charte des Ambassadeurs, y souscris pleinement, s'engage à la mettre en œuvre et demande à recevoir la carte d'Ambassadeur du Tourisme Villeneuvois.

Date : .....

Signature : .....